

Depuis que le permis de construire 4 éoliennes à Tremblay a été accordé en mai dernier, les projets fleurissent à nouveau dans le Nord de l'Ille-et-Vilaine. Jusqu'à 46 éoliennes sont en cours d'examen par la préfecture sur la Zone de Développement Eolien (ZDE) du canton d'Antrain. La grande majorité de ces projets se situe dans la zone de visibilité du Mont-Saint-Michel et risque d'impacter gravement le site et sa baie, inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial en 1979.

L'association Environnement et Paysage en Haute Bretagne a demandé aux membres du Comité du Patrimoine Mondial de l'Unesco d'examiner la situation dans l'urgence et en priorité, avant qu'il ne soit trop tard. L'aire d'influence visuelle et culturelle du Mont-Saint-Michel doit être définie au plus vite, en examinant avec la plus grande réserve les affirmations et préconisations de l'Etat français.



La réponse du Comité est arrivée sans tarder hier 21 novembre :

*"Nous avons pris bonne note de vos préoccupations sur l'impact que les projets éoliens pourraient avoir sur le Mont-Saint-Michel. Je tiens à vous assurer que l'UNESCO, en coopération étroite avec l'Etat partie français, suit de près l'évolution de la situation, portant une attention particulière au développement des projets éoliens et à leur impact potentiel sur la Valeur universelle exceptionnelle du bien. Par ailleurs, en conformité avec la décision du Comité du patrimoine mondial prise à sa 35e session en juin 2011, une mission de suivi réactif composée d'un représentant du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et d'un expert de l'ICOMOS International, l'organisation consultative du Comité du patrimoine mondial, sera dépêchée sur place très prochainement et rencontrera, également, les représentants des associations et ONGs impliquées dans la gestion et la protection de ce site exceptionnel."*

Photo : Mont-Saint-Michel vu de Tremblay (35), cliquez pour l'agrandir

--

### A lire :

- ▶ [Mémo rédigé par l'association Environnement et Paysage en Haute Bretagne récapitulant la situation et décrivant tous les projets éoliens autour du Mont-Saint-Michel](#)
- ▶ [Article du 26 juillet 2011 : Nouvelle décision du Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour le Mont-Saint-Michel](#)

Contact : Association Environnement et Paysage en Haute Bretagne - Mme Mathiot-Mathon - Château de la Ballue 35560 Bazouges-la-Pérouse - Email : [chateau@la-ballue.com](mailto:chateau@la-ballue.com)